

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 010077 – AMR 43/001/01

Action complémentaire sur l'AU 380/00 (AMR 43/003/00 du 15 décembre 2000)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

NICARAGUA

Dorothy Virginia Granada (f), 70 ans

Londres, le 1^{er} février 2001

Malgré une récente décision de justice la concernant, Dorothy Virginia Granada est toujours réfugiée dans la clandestinité au Nicaragua, craignant d'être arrêtée et expulsée sans la moindre justification légale. Amnesty International est préoccupée par sa sécurité.

Dans un arrêt rendu le 26 janvier, la cour d'appel de Managua a appelé les autorités à garantir la liberté et la sécurité de Dorothy Virginia Granada, infirmière âgée de soixante-dix ans qui a été harcelée et intimidée par des policiers et des agents des services d'immigration. Néanmoins, la cour n'a pas annulé l'arrêté d'expulsion dont elle fait l'objet, ni pris la moindre initiative pour qu'elle bénéficie des garanties prévues par la loi.

Ressortissante américaine, Dorothy Virginia Granada vit au Nicaragua depuis plus de dix ans. Le 7 décembre 2000, le ministre nicaraguayen de l'Intérieur lui a retiré son permis de séjour, en lui accordant un délai de vingt-quatre heures pour quitter le pays. Le lendemain, des membres lourdement armés de la police antiémeutes et des agents des services d'immigration sont venus chez elle pour l'arrêter, mais elle s'était déjà réfugiée dans la clandestinité. Dorothy Virginia Granada travaillait comme infirmière dans le dispensaire de la coopérative Maria Luisa Ortiz, à Mulukuku, dans la région autonome de l'Atlantique Nord. En novembre, les membres de la coopérative avaient été accusés par les autorités d'exercer la médecine sans disposer des autorisations requises à cet effet, d'avoir procédé à des avortements illégaux, d'avoir aidé des paramilitaires, et d'avoir tenté de convaincre des patients de voter pour le parti sandiniste, principale formation de l'opposition. Depuis lors, les autorités ont fermé le dispensaire, privant la population locale de prestations sanitaires essentielles. Un groupe de femmes qui souffrent du cancer sont particulièrement affectées par la fermeture de cet établissement.

Le 13 décembre, un juge chargé de réexaminer en appel le cas de Dorothy Virginia Granada avait annulé la décision de retrait de son permis de séjour, en faisant valoir qu'elle était contraire aux garanties prévues par la loi. Le 15 janvier, le ministre de l'Intérieur a formé un recours contre ce jugement et a de nouveau pris un arrêté retirant son permis de séjour à Dorothy Virginia Granada. Cet arrêté est apparemment toujours en vigueur à la suite de la décision rendue par la cour d'appel de Managua, ce qui laisse à craindre que cette femme ne puisse être expulsée à tout moment.

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / aérogramme / lettre par avion / appel téléphonique / fax / courrier électronique
(en français, en espagnol ou dans votre propre langue) :

- exhortez les autorités nicaraguayennes à garantir la sécurité de Dorothy Virginia Granada, et à prendre les mesures qui s'imposent pour qu'elle ne soit pas harcelée ni intimidée par des policiers ou des agents des services d'immigration ;
- appelez les autorités à veiller à ce qu'elle ne soit pas expulsée sans que son cas ait été examinée dans le cadre d'une procédure équitable et régulière, lui permettant d'exercer toutes les voies de recours prévues par la loi.

APPELS À :**Président de la République :**

S.E. Arnaldo Alemán
Presidente de la República de Nicaragua
Casa de la Presidencia
Avenida Bolívar y Dupla Sur
Managua, Nicaragua

Tél : + 505 2 284 190 / 281 500

Fax : + 505 2 287 911

Courriers électroniques : presidente@presidencia.gob.ni

Formule d'appel : *Sr. Presidente*, / Monsieur le Président
de la République,

Ministre de l'Intérieur :

Ingeniero José Bosco Marenco Cardenal
Ministerio de Gobernación
Del Redentor 1c y ½ abajo
Apartado 68
Managua, Nicaragua

Tél : + 505 2 281 113 / 225 014

Fax : + 505 2 227 778

Courriers électroniques : dmingob@alfanumeric.com.ni

Formule d'appel : *Sr. Ministro*, / Monsieur le Ministre,

Procureur des droits humains :

Dr. Benjamín Pérez Fonseca
Procurador de los derechos humanos
Procuraduría de los derechos humanos
Estatua de Montoya, 2 cuadras arriba, a mano derecha
Managua, Nicaragua

Tél : + 505 2 682 789

Fax : + 505 2 664 141

Formule d'appel : *Sr. Procurador*, / Monsieur le Procureur,

COPIES À :**Organisation de défense des droits humains :**

Centro Nicaragüense de Derechos Humanos (CENIDH)
De la Texaco Montoya 1 ½ c. al Sur
Managua, Nicaragua

Fax / Tél : + 505 266 84 05

Courriers électroniques : cenidh@nicarao.apc.org

Formule d'appel : *Señores*, / Madame, Monsieur,

Journal :

El Nuevo Diario
Kilómetro 4, Carretera Norte
Apartado 4591
Managua, Nicaragua

Fax : + 505 240 7000

Courriers électroniques : ndiario@elnuevodiario.com.ni

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Nicaragua dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 15 MARS 2001, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -*